

# Un maire d'une petite ville de la Meuse met en demeure Total

Vendredi 27 décembre 2019 à 19:17 -

Par [Guillemette Franquet](#), [France Bleu Sud Lorraine](#), [France Bleu Lorraine Nord](#), [France Bleu](#)

Daniel Lefort, le maire de Champneuville dans la Meuse, a décidé d'affronter le grand groupe pétrolier français qui selon lui, ne remplirait pas ses devoirs en matière de lutte contre le dérèglement climatique.



Le groupe Total ne met pas en place des actions en faveur du climat, selon le maire de Champneuville. © Radio France - Sylvie Johnsson

Meuse, France

Un maire meusien d'une **ville de 120 habitants** met en demeure Total. C'est le pari de Daniel Lefort, anciennement Europe Ecologie Les Verts, maire de [Champneuville](#) depuis 2008. Pour lui, ce sont les citoyens qui peuvent réussir à faire bouger les lignes.

Celui qui se revendique comme un militant écologiste fait partie de l'association des [Eco Maires](#). Avec une quinzaine d'entre eux, il s'est engagé il y a plus d'un an dans **une bataille juridique contre les groupes pétroliers**.

## La loi oblige les grands groupes à faire des actions pour la sauvegarde de l'environnement

Ensemble, ils ont rencontré le PDG de Total, Patrick Pouyanné, en juin à Paris, à la Défense. "*On s'est sentis écoutés, je pense qu'il a compris certaines choses*", positive Daniel Lefort. Qui ajoute que "*le CAC 40, les financiers*" **pourraient être le vrai caillou dans la chaussure**.

Un cabinet d'avocats s'occupe de la branche juridique. Daniel Lefort évoque notamment le **devoir de vigilance**, l'obligation pour les grands groupes de faire des actions en faveur du climat inscrite dans les accords de la COP 21.

Pour le maire de Champneuville, l'espoir est permis. Il espère bien **forcer le groupe pétrolier français à faire sa part** pour la protection de la planète, arrêter les extractions pétrolières et l'importation d'huile de palme, par exemple.